

Glanures thetfordoises

Une soixantaine de jeunes et adultes participeront, ce soir, à un gala de danse au Balmoral. Cette soirée est organisée dans le cadre des activités de l'OSMAU de la paroisse St-Maurice.

Contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment, le sujet d'annexion ne sera pas traité lors de la réunion spéciale du conseil d'Irlande-Sud qui aura lieu lundi soir prochain. Il s'agit là tout simplement d'une séance spéciale à laquelle sont invités les contribuables. Le sujet d'annexion sera plutôt traité lors d'une assemblée de la ligue des citoyens qui aura lieu dimanche le 21 avril à la salle paroissiale de Black Lake à 10 heures am.

La télévision communautaire de la région de l'Amiante Inc tiendra une assemblée d'information le 8 avril 1974, à 7 heures 30, à son local situé au 22, rue de la Fabrique à Thetford Mines. Cette assemblée a comme objectif de créer une association des usages du câble de Thetford Mines afin que celle-ci se nomme deux représentants l'un au conseil de finance et l'autre au conseil de la production de la télévision communautaire de la région de l'Amiante.

Une collision est survenue hier avant-midi à 10 heures 55 à l'intersection de l'avenue Labbé et de la 9e rue. Les conducteurs impliqués sont Mme Colette Nadeau du 175 rue Boulanger à Thetford Mines et M. Jean-Louis Dupont de St-Méthode. L'automobile de Mme Nadeau a subi des dommages de plus de \$500 tandis que les dommages au camion conduit par M. Dupont, propriété de l'Hydro-Québec, ont été évalués entre \$200 et \$500. Un des conducteurs qui circulait sur la 9e rue aurait omis de faire un arrêt obligatoire au coins de l'avenue Labbé. Le constable Denis Poulin et le sergent Gérard Huot ont effectué les constatations d'usage.

Dixième Festival-concours de la Société artistique

THETFORD MINES (YP) — Le Festival concours de la Société artistique de Thetford, le dixième de la lignée se déroule en fin de semaine à Thetford Mines. On prévoit que 154 jeunes élèves en musique de 6 ans à 19 ans, viendront interpréter pas moins de 389 pièces entre les 5-6 et 7 avril, soit vendredi, samedi et dimanche alors que des auditions auront lieu à l'école St-Alphonse et à la polyvalente de Thetford. Le tout se terminera par un grand gala dimanche soir à l'auditorium de la polyvalente. Un jury composé d'experts choisira les meilleurs qui se partageront alors des prix en argent d'une valeur de \$1,200.

Les instruments utilisés par les jeunes sont très variés, ils vont du piano à la guitare, en passant par le violon, le violoncelle, la flûte traversière, la flûte à bec le trombone, le saxophone alto baryton, etc.

Auditions
Les auditions ont débuté hier vendredi dans la soirée à l'école St-Alphonse pour le piano. Elles se poursuivront aujourd'hui au même endroit à 8 heures 30 le matin et 1

heures 30 l'après midi. Pour le violon l'audition s'effectuera à compter de 2 heures 30 de l'après midi à la polyvalente de Thetford. Pour les flûtes à bec, ce sera exactement le même horaire au même endroit.

Dimanche matin, à compter de 8 heures 30, les auditions pour les pièces concertantes, pour les instruments à vent et les concertos seront tenues à l'auditorium de la poly.

Comité organisateur
Une dizaine de personnes font partie du bureau de direction du comité du Festival concours de la Société et sont responsables des activités. Outre le président, l'abbé Gérard Lemay, et la secrétaire, Mme Lisette Grenier, ce sont les Srs Cécile Petit Simone Cliche, Olivette Gagné, et Hélène Poirier. Mme Monique Lapointe, Mme André Louis Lessard et Mme Thérèse Ouellette.

Les juges du gala sont Mme Aida Metcalfe pour le piano, Mme Louise Lecompte Poirier pour la flûte à bec et Sr-Madeleine Tanguay pour le violon.

Le gala doit débuter dimanche à compter de 8 heures.

Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, (LD) — Un intrus s'est introduit par effraction dans un chalet de Lac-Drolet et a fait main basse sur un appareil radio et sur un fanal, le tout d'une valeur approximative de \$30 — une enquête a été ouverte en marge de ce vol par le détachement local de la Sûreté du Québec.

Deux accidents mineurs de la circulation, soit un accrochage survenu près de Nantes et un capotage qui s'est produit près de Stornoway, ont été signalés au cours des dernières heures... aucun de ces accidents n'a fait de blessés.

26 étudiants qui fréquentent l'école polyvalente locale étaient de la distribution de Micro-Spectus, un spectacle de variétés présenté à l'auditorium de cette institution.

Le cercle L'Assomption des Filles d'Isabelle tiendra mardi son assemblée régulière dont les hôteses seront Mmes François Blais, Germaine Lacroix, Yvonne Grenier, Fernande Mercier, Graécinne Guay, Jeanne Perreault, Albert Compagna et J. Lafontaine.

On dit que, depuis sa nomination comme membre de la commission parlementaire des corporations professionnelles, le représentant libéral de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale, M. J.-Omer Dionne, se livre à de savantes études sur une loi à laquelle il avoue depuis son élection un respect indéfectible, la loi du silence, à laquelle les mafiosi, sans penser à mal et sans jeux de mots, ont donné le nom prédestiné d'omerta... On dit aussi que M. Dionne qui cultive du mieux qu'il peut entre ses nombreuses interventions au salon de la race et ses champs de pommes de terre fait présentement ses délices d'un chef-d'oeuvre d'André Maurois, "Les Silences du Colonel Bramble".

Encouragés par le succès des activités sociales précédentes et de l'Opération Ressources, le Parti québécois présentera demain soir, à compter de 20.30 heures, aux salles du motel Panoramia, une soirée récréative à l'intention de ses partisans du comté de Mégantic-Compton.

Des cérémonies grandioses marqueront, le six juin, dans la petite ville normande de Bernières-sur-Mer, le 30e anniversaire du débarquement du Régiment de la Chaudière — un voyage de groupe sera organisé à cette occasion pour tous les anciens membres du régiment désireux de retourner sur la scène de leurs exploits.

Un contrat au montant de \$346,758.60 a été octroyé à la firme sherkrook TGC Inc., par le ministère provincial des Transports pour l'exécution de travaux de terrassement, de structure de chaussée, d'aqueduc et d'égouts sur la route 34, à l'entrée Nord de la ville.

L'assemblée mensuelle des Châtelaines aura lieu dimanche avant-midi, à compter de 10 heures, au local du club Aramis.

La Ligue des citoyens n'entend pas "se faire passer un sapin"

THETFORD MINES, (YP) — La Ligue des citoyens de St-Maurice n'entend pas se faire "passer de sapins" avec la deuxième phase du réaménagement de cette paroisse. Prenant "le taureau par les cornes", elle a soumis cette semaine au conseil municipal de Thetford Mines, un mémoire d'une vingtaine de pages dans lequel elle détaille tous les problèmes qui selon elle restent encore à solutionner à l'aube du "commencement de la fin" de ces gigantesques travaux qui se déroulent dans

la paroisse depuis ces deux dernières années principalement.

La ligue estime que plusieurs points du contrat avec l'entrepreneur général n'ont pas été respectés à la satisfaction des propriétaires et selon les devis descriptifs. A cet effet, le mémoire cite de nombreux paragraphes du contrat, notamment au niveau des fondations et des solages, des travaux de finition et du démantèlement des maisons pro-

posés, ainsi que de nombreux autres problèmes dont, selon elle, plusieurs propriétaires ont eu à souffrir au cours de l'aménagement de leur propriété. Plusieurs de ces difficultés selon le mémoire ne relèveraient pas directement du contrat mais peuvent être considérées comme devant être éliminées de toutes façons.

Des problèmes en quantité propriété qui n'aurait pas toujours été faite par le démonteur, pose impropre des es-

Pour ce qui est des problèmes relevant du contrat et pour lesquels la ligue pense que l'entrepreneur général n'est pas pressé de solutionner", il faut signaler celui des solages au niveau des "tirants et attaches" et de la réparation, celui des planchers du sous-sol en béton, celui des margelles et de leur peinture, enfin, celui du démantèlement et de ses séquelles: bris de propriété, investigation de l'intérieur et de l'extérieur de la caillères et réparations qui n'ont pas été faites à la propriété.

Parmi les autres plaintes importantes, la ligue mentionne celle des fissures dans les murs de fondation, celle du terrassement, de l'égouttement des terrains (selon la ligue la tourbe a été posée par des incompetents, la majorité des terrains sont mal drainés, les entrées de garage n'ont pas la pente requise et le drainage est inexistant autour de celles-ci), la plomberie est

mal installée, des systèmes de chauffage laissent à désirer, des conduits électriques non conformes avec les exigences du métier, des solages de cabanon cassés, non faites, des ameblements brisés par le démantèlement et qui n'ont pas été décomposés, des cheminées pleines de trous et qui n'ont pas toujours reçu leur indemnité de relogement.

Un comité pour étudier les plaintes des propriétaires!

THETFORD MINES (YP) — La Ligue des citoyens de St-Maurice a suggéré à la cité de former un comité formé de représentants de la cité de Thetford, de la Société d'habitation du Québec, du contrat général et de la Ligue des citoyens dans le but d'étudier toutes les plaintes des propriétaires formulées suite à l'inspection finale des résidences démantelées et de définir quels seront les travaux devant être effectués par le contracteur.

Incluant cette recommandation dans son mémoire à la cité de Thetford sur les derniers problèmes à solutionner avant de fermer le dossier du réaménagement de St-Maurice la ligue des citoyens voudrait bien que ce comité aie un pouvoir de décision exécutoire et pas seulement consultatif.

Contracteur évincé
Malgré qu'elle accepte le contracteur sur le comité la ligue ne veut rien savoir de sa présence sur le comité d'investigation finale des propriétés relocalisées de cette paroisse dans le cadre de la phase 2 du programme de rénovation de la cité à ce titre, la ligue a inclus une recommandation spéciale visant à

évincer le contracteur du comité formé de la cité de Thetford, de la société d'habitation du Québec et du propriétaire concerné.

Il faut toutefois signaler que selon l'entente de démantèlement, le contracteur peut avoir un représentant sur ce comité qui visite chacune des propriétés. Dans son mémoire, la ligue recommande que lorsque les membres de ce comité se rendront dans les demeures, ils prennent note sur une formule fournie à cet effet par la cité, de tous les travaux ou problèmes qui selon le propriétaire, n'auront pas été exécutés ou réglés à sa satisfaction.

De plus la ligue des citoyens pense qu'il ne devrait pas y avoir de discussion ou d'argumentation de la part des représentants du comité lors d'une visite de façon à éviter toute discussion inutile. Enfin, la ligue demande qu'après avoir inscrit ces plaintes sur la formule, cette dernière devrait être signée par le propriétaire et contresignée par les représentants du comité. Une copie de la formule devrait être laissée au propriétaire.

Soumission de \$411,726 acceptée par les autorités du CEGEP...

THETFORD MINES, (JD) — Le conseil d'administration du collège de Thetford a accepté la soumission de Bos-Less Inc. pour la construction de deux nouvelles résidences des étudiants au montant de \$411,726. C'est ce que déclarait le secrétaire général, M. Jean Daignault, à la suite de la dernière réunion du conseil d'administration.

Selon M. l'abbé Gérard Lemay, directeur général l'acceptation de la Direction générale de l'enseignement collégial est maintenant attendue et serait probablement donnée dans environ deux mois. La Direction se donne habituellement trois mois pour donner une décision finale dans ces cas, dit M. Lemay. Présentement d'autres collèges, dont Lévis-Lauzon, demandent des soumissions et on est à établir des comparaisons entre les différents montants proposés. Toutefois, le directeur général affirme que le Collège de Thetford présente la plus basse soumission à date. Quant à la construction des résidences, M. Lemay croit qu'elle devrait débuter au mois de mai mais il ajoute que le contracteur ne pourra vraisemblablement pas terminer les travaux à temps pour la rentrée en septembre à

cause de la rareté des matériaux et des retards apportés à la livraison de ces derniers. Cette analyse sera faite préalablement à la publication de

Agrandissement

De plus, le Collège a demandé à la Direction générale de l'enseignement collégial l'autorisation d'engager une firme spécialisée dans l'analyse des coûts de construction pour l'agrandissement du collège. L'appel des offres. Au cours d'une récente réunion pendant laquelle se sont rencontrées diverses composantes du Collège sur le comité de construction, de même que les profes-

sionnels enrégés pour la réalisation des plans et devis, les représentants du Collège, après avoir pris connaissance des travaux exécutés au niveau des dessins tant d'architecture que de structure et de mécanique, ont accueilli avec satisfaction l'annonce par l'architecte et les ingénieurs, de la remise au Collège des plans et devis définitifs le 23 avril courant. Selon un porte-parole du conseil d'administration ces documents pourront être présentés immédiatement à la Direction générale de l'enseignement collégial pour l'acceptation requise avant la publication des appels d'offres.

La fonte des neiges et les pluies épargnent la région de l'amiante

THETFORD MINES, (YP) — La région de l'amiante n'a pas été trop touchée par la fonte soudaine des deux derniers jours, à aucune route n'ayant été bloquée suite à de possibles inondations ou des bris de section de chemin. En outre, on ne rapportait pas de problèmes sérieux hier à la cité de Thetford pour ce qui est de la ville elle-même.



Les employés municipaux "ébouillantent" ici les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux en provenance de la neige fondue dans la ville de Thetford. Jusqu'ici la cité n'aurait pas été confrontée avec de sérieux problèmes... (Photo La Tribune, Yvon Pelerin)

est pas trop pire" commentait le surintendant des travaux à la cité de Thetford M. Clément Paquet. Selon lui, la

pluie et le doux temps ont plus arrangé les choses qu'ils les ont détériorées.

"Cinq refrains et une ballade": Informatour

THETFORD MINES, (JD) — "Informatour 74", une exposition itinérante du ministère des Communications du Québec en vue de renseigner les citoyens sur les lois et les services gouvernementaux, séjournera aux Galeries de Thetford, à compter du 24 avril et jusqu'au 29 juin, sous le thème "cinq refrains et une ballade".

Plusieurs sujets d'intérêt seront traités pendant les 10 semaines que durera cette exposition d'information. Les organismes participants sont: le ministère des Affaires Sociales qui traitera du regroupement des unités d'obstétrique et de la périnatalité (24 avril au 7 mai); le ministère de la Justice qui expliquera les modalités du nouveau code des loyers (8 mai au 21 mai); la Régie des rentes du Québec qui détaillera le nouveau régime des allocations familiales et expliquera l'augmentation des prestations du Régime des rentes (5 juin au 11

juin); le ministère des Finances qui expliquera comment sont déduites les taxes des citoyens (22 mai au 4 juin) et enfin l'Office de développement et de planification du Québec qui définira son rôle dans la planification et du développement du Québec (19 juin au 29 juin). En plus des kiosques qui illustreront les "refrains" des organismes participants, des représentants de chacun des organismes ainsi que des hôteses accueilleront les visiteurs, répondront à leurs questions et distribueront de la documentation gouvernementale. Selon des études menées par la Direction générale des communications gouvernementales tournée "informatour" a eu un impact très positif. L'accueil qu'a manifesté la population témoigne non seulement de son succès, mais aussi du grand besoin d'information ressentit par le public sur tout ce qui touche l'appareil gouvernemental soient les lois, les services publics et autres.

Demande de réouverture des négociations

THETFORD MINES (JD) — Le directeur général du Collège de Thetford Mines, l'abbé Gérard Lemay, vient de demander la réouverture des négociations, au niveau du décret, en raison de la situation difficile qui est celle du collège devant l'application de la norme 1-15 ou 1 professeur par 15 étudiants. Dans un communiqué émis par le secrétaire général, M. Jean Daignault, on affirme que cette norme pour valable qu'elle soit dans un collège dont l'accent de l'enseignement porte sur le secteur général, devient inadéquate pour un collège où l'accent de l'enseignement porte, à raison de 64 pour cent sur le secteur professionnel, ce qui est le cas du collège de Thetford Mines.

Interrogé à ce sujet, M. Gérard Lemay déclarait qu'au secteur professionnel un professeur ne pouvait enseigner à un groupe de 40 étudiants à la fois. Ceci peut se faire au niveau de l'enseignement du français et de la philosophie, dit-il, mais si l'on prend comme exemple les techniques de la mécanique et infirmières, où il existe plusieurs périodes de laboratoire, les professeurs ne peuvent travailler qu'avec un groupe restreint d'étudiants, soit 5 à 10. Présentement 1,233 étudiants fréquentent le collège et de ce nombre 790 sont inscrits dans les neuf options professionnelles offertes soient les techniques administratives, infirmières, mécanique, électro-technique, minières, informatique, secrétariat, éducationspécialisées et matières plastiques. Suivant

les normes établies par la direction générale de l'enseignement collégial 51 des 82 professeurs devraient être affectés à ces secteurs, de dire le directeur Lemay.

Situation difficile

Selon M. Lemay, le nombre de professeurs dans un collège comme celui de Thetford devrait être établi d'après le nombre d'étudiants et en fonction du nombre d'heures de cours que ces derniers doivent suivre. Le directeur précise que les étudiants inscrits au secteur professionnel ont plus de 30 heures de cours par semaine, tandis que ceux du secteur général ont, dans la

plupart des cas, entre 20 et 25 heures par semaine. Cette norme de 1 professeur par 15 étudiants est adéquate pour le secteur général, mais les étudiants du secteur professionnel ont besoin de plus de professeurs pour subvenir à leurs besoins, de conclure M. Lemay.

Nomination d'un agent de développement

THETFORD MINES, (JD) — Le Conseil régional des loisirs de Québec annonce la nomination de M. Maurice Boulet au poste d'agent de développement dans les zones Amiante et Tilly-Sud.

Natif d'East Broughton, le nouveau titulaire détient un baccalauréat en éducation physique de l'université de Sherbrooke et possède de plus une longue expérience pédagogique. Il a ainsi enseigné quatre ans à Black Lake et à la polyvalente de Thetford Mines avant de se joindre au CRLQ. Antérieurement à ses fonctions, il avait travaillé pendant trois ans à titre de technicien en laboratoire pour le compte d'une compagnie minière de la région.

M. Boulet s'emploiera dans sa tâche à travailler en étroite liaison avec les comités de zone et les associations des loisirs de l'Amiante et Tilly-Sud et son engagement témoigne de centraliser ses services. Conseil régional des loisirs de décentraliser ses services.

A l'Unité sanitaire

THETFORD Mines, (JD) — Voici le programme des activités de l'Unité sanitaire de la région de l'amiante pour la semaine se terminant le 12 avril 1974:

lundi, 8 avril St-Alphonse: clinique anti-tuberculose de 2h:00 à 3h:00 à l'Unité sanitaire. Plessisville: clinique anti-tuberculose de 2h:00 à 4h:00 à l'Unité sanitaire. Coleraine: clinique de puériculture et d'immunisation contre le DCT polio, rougeole, rubéole, anti-varioleque de 2h:00 à 3h:00 à l'école Ste-Bernardette. mardi 9 avril Ste-Marthe: clinique de puériculture et d'immunisation contre le DCT, polio, rougeole, rubéole, anti-varioleque de 2h:00 à 3h:00 à l'é-

cole Ste-Marthe Plessisville: clinique de puériculture et d'immunisation contre le DCT, varioleque de 2h:00 à 3h:30 à l'Unité sanitaire.

mercredi, 10 avril Black Lake: clinique de puériculture et d'immunisation contre le DCT, polio, rougeole, rubéole, anti-varioleque de 2h:00 à 3h:00 au centre culturel. St-Ferdinand: clinique de puériculture et d'immunisation contre le DCT polio, rougeole, rubéole, anti-varioleque de 2h:00 à 3h:00 à l'école Notre-Dame. jeudi 11 avril St-Alphonse: clinique de puériculture et d'immunisation contre le DCT, polio, rougeole, rubéole anti-varioleque de 2h:00 à 3h:00 à l'Unité sanitaire.

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
MERCURY LINCOLN
Thetford Mines Tél. 338-8558

JAMERLU INC.
Service APPAREILS MÉNAGERS
423-5697

Daniel Guin
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
161, ST-JOSEPH
BLACK LAKE — 423-5461

LES EXPLOSIFS CHRÉTIEN INC.
DISTRIBUTEUR DES EXPLOSIFS
9 CAMIONS POUR MIEUX VOUS SERVIR
THETFORD MINES: M. André Bourret, rep. 335-2268
VICTORIEVILLE: M. Bertrand Chretien 357-8796
Siège social: Sherbrooke, 563-9646 — 9756

Potins sportifs

DRUMMONDVILLE (MG) — Au cours de la saison estivale il y aura présentation de 5 slaloms-automobiles comptant pour le championnat de la zone de la Mauricie...

Pour participer à ce championnat le pilote devra faire partie d'un des cinq clubs de la région...

Le 1er slalom se tiendra le 28 avril prochain à Louiseville... la compétition est organisée par le Club automobile de l'endroit...

La seconde compétition se tiendra le 5 mai à Victoriaville et sera sous la tutelle du Club Cobra...

Le 25 mai se déroulera ici-même à Drummondville le 3e slalom et sera sous la gouverne du Club Cadac local...

Le Club Cam de Trois-Rivières sera l'hôte de la quatrième compétition du genre le 26 mai prochain...

C'est le 16 juin prochain que se tiendra le 5e et dernier slalom; il aura lieu à Shawinigan le 16 juin et le Club Cadshaw en sera l'organisateur...

Le tournoi Olympique de hockey mineur qui s'est terminé le 10 mars dernier a remporté un éclatant succès...

Les dépenses lors de ce tournoi se sont élevées à \$6582.84 tandis que les dépenses se sont chiffrées à \$3756.81...

C'est donc dire que le tournoi a connu un bénéfice net de \$2826.03...

Il appert que le confrère Jacques Mathieu jouit pleinement de ses vacances sous les chauds rayons du soleil de la Floride. Espérons qu'il ne lui arrivera pas la même chose que l'an dernier alors qu'il s'était fait pratiquement "rôtir", mais cette fois ici-même à Drummondville...

L'Association drummondvilloise de karaté était l'hôte lundi soir dernier de Maître Yoshinao Nambu, ceinture noire 6e an en karaté...

Le tout s'est déroulé au Cégep Beauchemin de Drummondville devant quelque 200 membres de l'A.D.K....

M. Yoshinao Nambu est un Japonais mais il se débrouille très bien lorsqu'il s'exprime en Français...

Les spectateurs présents ont pu admirer le style plutôt particulier qu'a développé M. Nambu...

Il appert que l'Association drummondvilloise de karaté compte plus de 200 membres dans Drummondville et la région...

Fait à remarquer, c'est que l'A.D.K. compte parmi ses membres une vingtaine de personnes du sexe "dit" faible...

M. Jean-Claude Couture, ceinture noire, nous a par ailleurs déclaré qu'il était enchanté d'avoir la lourde (6) tâche d'enseigner à ces dames et demoiselles...



Mérite sportif

C'est sous l'habile direction de Julien "Ti-Rouge" Morin, qui agissait comme maître de cérémonie, que la Ligue féminine du hockey de Coaticook a distribué les trophées que se sont méritées celles qui se sont le plus signalées au cours de la dernière campagne du circuit présidée par Mme Lucie Breton. Cette photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, Gilles Pouliot, commanditaire du circuit, Martine Larochelle du Lefebvre, meilleur gardien de but, Denise Mercier, capitaine de Caisse Pop, champions des séries, Lyne Giguère, assistant-capitaine du Lefebvre, champion de la saison régulière et Lucies Breton présidente. (Photo La Tribune, RR, Coaticook)

Médailles d'or aux Villes frontalières

Déménagement en vue des séries

STANSTEAD, (MD) — La région des Villes frontalières a bien figuré lors d'un tournoi régional de gymnastique artistique qui s'est déroulé à Sherbrooke. En effet, deux des quatre représentants de la région ont remporté des médailles d'or; il s'agit d'Anita Grenier de Stanstead et d'Alain Payer de Beebe.

Mlle Grenier a remporté sa médaille d'or dans la catégorie "poutre d'équilibre, exercice à volonté" catégorie intermédiaire. Alain Payer a remporté sa médaille d'or au "cheval sautoir, exercice à volonté" dans la catégorie novice.

Les prochaines rencontres dans ce domaine se feront à Coaticook. L'éducateur physique du Pensionnat des Ursulines, M. Jean-Pierre Bonafé, s'est dit enchanté des résultats obtenus. Ce dernier a souligné que le gymnaste des Ursulines ouvrira sous peu et que ceci permettra d'améliorer et de perfectionner les jeunes dans d'autres domaines.



Les deux récipiendaires de médailles d'or lors d'un tournoi régional de gymnastique artistique, Alain Payer de Beebe et Anita Grenier de Stanstead, qui fréquentent le Pensionnat des Ursulines de Stanstead.

(Photo La Tribune, Studio Pépin, Rock Island)

VAL ESTRIE



M. JACQUES LANDRY

La firme Val Estrie Ford est heureuse d'annoncer au public qu'elle a maintenant à son service, M. Jacques Landry, autrefois de chez Landry Esso. M. Landry est avant tout un homme connu dans le domaine de l'automobile. M. Landry, pour qui, le domaine de l'automobile n'a plus de secret, est maintenant à votre service pour vous guider vers un achat judicieux qui répond à vos besoins. Pour tous genres de véhicules neufs ou usagés, consultez M. Landry. Pour retenir ses services, signalez 563-9093 ou rendez-vous directement au 2615 ouest, rue King, Sherbrooke.

Avance de 1-0

Thetford Mines, (AG) — Le Club Aux Economies-Bruno-Drouin a plus l'avance 1-0 dans la série finale 2 de 3 de la ligue de hockey commerciale Molson, en remportant une victoire de 5-2 sur le Cégep.

Marcel Poulin et Yvon Meilleur ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts chacun, tandis qu'Henri Therrien a complété le pointage. Raoul Dubois et Alain Perron ont réussi les deux filets du Cégep.

Les Aux Economies-Bruno-Drouin s'est qualifié pour la série finale en éliminant les Play-boys de Thetford Toyota, tandis que le Cégep avait raison du Gaston Boily.

L'équipe qui a terminé la saison régulière dans la cave du classement, remportera-t-elle le championnat des séries éliminatoires. Chose certaine, elle est sur la bonne voie. D'ailleurs, en éliminant les champions du calendrier régulier, les porte-couleurs du Aux Economies-Bruno et Drouin ont démontré qu'ils étaient des aspirants sérieux au championnat des séries éliminatoires.

Saison clôturée demain

THETFORD MINES, (AG) — Les ligues de hockey mineures de Thetford Mines clôtureront leur saison demain à l'occasion de la journée annuelle du hockey mineur. A compter de 10 heures demain avant midi et jusqu'à 8h.15 dans la soirée, on assistera aux toutes dernières séries finales de toutes les catégories. Ces séries ne sont que d'une seule partie.

Voici le calendrier des joutes de la journée:

- Heures**
- 10.00 Atomes: Eléphants vs Mamouth
 - 11.15 Mousique "B": Bisons vs Castors
 - 12.30 Mousique "A": Guépards vs Lions
 - 1.45 Pee-Wee "B": Salaberry vs Frontenac ou Montcalm
 - 2.30 Pee-Wee "A": Itherville vs Cartier
 - 3.45 Bantam "B": Aigles vs Vautours
 - 5.30 Bantam "A": Orioles vs Voltigeurs
 - 6.45 Midget: As vs Braves

East Angus

EAST ANGUS, (YB) — La soirée de clôture des activités de la Ligue de quilles des copains O'Keefe, se tiendra au Bar Salon Champlain ce soir à compter de 8h.30.

Tel que annoncé lors du tournoi atome, ceux qui ont acheté un programme et spécialement ceux qui possèdent les exemplaires portant les numéros 85,278,502,684 devront s'adresser à M. Gilles Côté pour entrer en possession du prix qui leur échoit soit la somme de \$25.

Lors de leur dernière assemblée les membres de la Ligue de Ballon sur glace Inter-Cité Molson ont réitéré leur confiance en ceux qui sont les responsables du succès de cette année; en effet personne ne s'est fait prieur pour réélire M. Jean-Marie Ménard à la présidence, M. Alain Maltais au poste de vice-président, M. Jacques Bolduc comme secrétaire et enfin M. Jean-Luc Garneau comme trésorier.

Gala de patinage artistique...

EAST ANGUS, (YB) — Les Filles d'Israël lancent une invitation à tous pour demain à 8 heures se tiendra le grand Gala de patinage artistique, à l'aréna Robert-Fournier à compter de 2 heures p.m. Le spectacle présentera un groupe imposant de 57 figurants et figurantes dans des numéros riches en couleur et remplis de fantaisie. Le programme de l'après-midi se divise en 15 solos, 6 duos, 5 chorégraphies de groupe avec la participation d'artistes invités, le tout sous l'habile direction de Mme Fernand Fraser. C'est un spectacle pour tout âge et qui saura plaire sans aucune doute. Ceux qui voudraient des renseignements supplémentaires peuvent s'adresser à Mme Ambrose Thompson à 832-2003.

Quilles

WINDSOR, (JA) — Dans la ligue de quilles féminine O'Keefe, les séries éliminatoires se sont poursuivies. Dans la série A, l'Aubaine des Cantons a 4217 quilles, trois quilles de plus que la Bouffée Giffette avec 4214. Le René Godbout suit avec 3712 quilles. Népo Parent a réussi le plus haut simple de la semaine, 179 et Lise Siskind, le plus haut triple, 407. Celle-ci a la meilleure moyenne, 132.5. Elle est suivie d'Aline Jolin, 121.7 et de Rita Siméonau, 124.2. Dans la série B, Le Vainqueur Grenier a le plus grand nombre de quilles, 3768. La Biscuiterie Renaud suit avec 3441 quilles. W.M. Adam ferme la marche avec 3283 quilles. A. Wheeler a réussi le plus haut simple, 150 et Irène Lemelin, la plus haute triple, 377. Larochelle a la meilleure moyenne, 117.6. Elle est suivie de Rachel St-Pierre, 116.6 et de Lise Parent, 116.1.

PRÉVEZ LA ROUILLE SUR VOTRE VOITURE CONSERVEZ SA BEAUTÉ ASSURE UNE MEILLEURE VALEUR DE RECHANGE

EPROUVE — PRATIQUE — PERMANENT

NOTRE TRAVAIL EST SUPERIEUR ESTIMATION GRATUITE PROLONGEZ LA DUREE DE VOTRE VOITURE

C.C. WARNER

294, rue Queen — LENNOXVILLE — Tél.: 569-2893

CLUB DE GOLF

de **LENNOXVILLE Inc.**

Bureau: Club de Milby 562-4260

2 magnifiques parcours à votre disposition

Parcours de championnat 18 trous - Milby

9 trous - Bishop University

BIENVENU A TOUS!

HOMMES	\$150 + 2 actions	Parcours 9 (trous à Lennoxville (Bishop))
Casier et carte		
DAMES	\$100 + 1 action	HOMMES \$75.00
Casier et carte		DAMES \$50.00
CL.G.A.		

COMMODITÉS ET AVANTAGES AUX MEMBRES NOUVELLE CONSTRUCTION DE "LOCKER ROOM"

- Usage des 2 parcours
- Service de casiers, douches, etc.
- Salle à diner, Bar-Salon, bou-tique Pro
- Voitures électriques
- Heures de départ disponibles
- Terrain de pratique, vaste terrain de stationnement.

Si vous désirez devenir membre, appelez pour renseignements **Roger Gosselin: 562-4260**

Normand Dussault: 567-6171 ou écrivez à C.P. 188 Lennoxville



Lors d'un récent voyage au Japon, effectué avec d'autres représentants de la province de Québec et de l'Ontario, M. et Mme André Gingras du magasin Gingras & Fils Ltée, que nous voyons ici, ont pu visiter trois des six usines de la compagnie Honda, la plus importante compagnie de motocyclettes au monde, ainsi qu'une partie du Japon. Ce fut pour eux un émerveillement de connaître un pays aussi industrialisé et modernisé. Nous les voyons sur la photo, donnant la main à M. Soichiro Honda, propriétaire et président fondateur de cette magnifique entreprise. (Publi-Reportage)

POTO

LE ROI DES JEUX RÉCRÉATIFS

PO-TO — C'est un croquet-billard commercial composé de 16 parcours différents, parsemés d'obstacles, se jouant avec maillets et boules. Possibilité 100 joueurs et plus à l'heure.

PO-TO — C'est un commerce unique, exclusif, sans concurrence, dans un territoire protégé. C'est un investissement qui rapporte 100% de profit par année.

PO-TO — Se place sur un terrain de 5 000 pi. car. Est à la T.V. à l'émission BOU BOU. Le coût total d'un jeu PO-TO incluant les droits d'exploitation exclusifs est environ \$16 500.00

PO-TO — POUR INFORMATION.

PO-TO 5960 est. rue JEAN TALON suite 201 Montréal H1S 1M2 Tel. (514) 255-4153

Avant de vous déplacer, communiquez avec nous, car nous avons déjà plusieurs territoires établis.

BP PARADE D'AUBAINES DE PÂQUES DURANT 4 JOURS

Les 10-11-12-13 AVRIL de 10h. a.m. à 8h. p.m.

A NOS 3 STATIONS DE SERVICE SUIVANTES:

- CENTRE BP** Coin King et Belvédère Gaétan Dion, prop.
- STATION SERVICE GROLEAU** Coin Galt et Belvédère
- STATION DE SERVICE YARGEAU** 1295 nord, Boul. Queen

PRIX SPECIAUX sur PNEUS UNIROYAL distribués par Les Pneus Labonte Inc. Le plus important distributeur de pneus en gros des Cantons de l'Est.

Une hôtesse sera sur les lieux pour distribuer de petits lapins en chocolat aux enfants de nos clients

CENTRES GO GOODYEAR

Anti-rouille

Enrayez la rouille à sa source: sous la voiture

TOUS LES ENDOITS VULNÉRABLES SONT PROTÉGÉS

L'anti-rouille Goodyear est l'un des meilleurs sur le marché. Il protège tous les endroits vulnérables contre la rouille et votre voiture à l'air d'une voiture neuve plus longtemps. Ce nouveau composé révolutionnaire combat les ennemis de la carrosserie: humidité, pollution, sel et autres produits chimiques. C'est un composé d'anti-rouille propre, léger et hautement raffiné qui ne laisse aucune trace après l'application.

Le plus grand avantage de l'anti-rouille Goodyear est qu'il vous permet d'économiser près de la moitié du coût d'autres applications bien connues. Pourquoi payer davantage... L'anti-rouille Goodyear prolongera la vie de votre voiture... et représentera des centaines de dollars de plus pour vous quand viendra le temps de vendre votre voiture. Fiez-vous donc à Goodyear pour prolonger la vie de votre voiture.

\$79.95 Seulement pour la plupart des voitures (Familiales, Lincoln, Thunderbird, Cadillac, Imperial; \$89.95)

REMBOURSEMENT GARANTI

VOITURE NEUVE: 5 ANS. Achetée moins de 3 mois avant la date d'application de l'anti-rouille et n'ayant pas roulé plus de 5,000 milles.

VOITURE USAGÉE: 2 ANS. Achetée neuve moins de 2 ans avant la date d'application de l'anti-rouille et n'ayant pas roulé plus de 25,000 milles.

Venez chez Goodyear aujourd'hui ou téléphonez pour prendre rendez-vous

CENTRES GO GOODYEAR

2025 OUEST, rue KING - SHERBROOKE

Tél.: 569-9288

HEURES D'OUVERTURE: du lundi au mercredi, 8h. a.m. à 6h. p.m. les jeudis et vendredis 8h. a.m. à 9h. p.m. les samedis, 8h. a.m. à midi.

AUCUN COMPTANT REQUIS — UTILISEZ

En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (SB)—C'est demain à 13h.15 qu'aura lieu le lancement officiel de l'exposition itinérante des métiers d'art des Bois-Francs à la Caisse populaire de Daveluyville. Cet événement qui se terminera à Victoriaville est organisé conjointement par l'Association des métiers d'art et la fédération des Caisses populaires Desjardins.

Lundi soir, toute la population de Victoriaville, d'Arthabaska et de la région environnante est conviée à une séance d'information sur le regroupement municipal éventuel des municipalités de Victoriaville et Arthabaska. Le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom et le ministre des Richesses naturelles et député d'Arthabaska, M. Jean-Gilles Massé ainsi que les maires et les conseillers de Victoriaville, Arthabaska, Ste-Victoire et St-Christophe participeront à la séance.

Ce soir, ciné-collège présente "Saudades Rio de Janeiro", court métrage de Jean Manzoni, et "L'enfant sauvage", drame psychologique de François Truffaut, au grand auditorium du CEGEP à compter de 20 heures.

Au classement des quatre sections de l'Escadrille 821 des cadets de l'air de Victoriaville, les sections trois et quatre sont maintenant sur un pied d'égalité avec chacune 587 points accumulés. Les sections un et deux ont respectivement 583 points d'accumulés.

Le club Kiwanis de Victoriaville organise une soirée bavaroise au profit de l'Escadrille des cadets de l'air locale. Cet événement se déroulera le 27 avril prochain à l'école Le Manège. L'orchestre sera composé de musiciens du Royal 22^e Régiment.

Les Chevaliers de Colomb de Victoriaville informent qu'à l'occasion du Samedi saint et de Pâques, une célébration à caractère officiel se déroulera dans la salle des chevaliers à 20 heures la veille de Pâques.

La direction du club Richelieu de Victoriaville avise ses membres qu'un conférencier spécial dont les responsabilités sont "spéciales" sera l'invité "spécial" lors du prochain souper mixte lundi prochain. Le nom de ce conférencier ne peut être dévoilé pour l'instant, a-t-on fait savoir.

Le comité de formation des usagers des mass-media de Victoriaville fait savoir dans un communiqué que le comité directeur de l'Organisation catholique internationale du cinéma s'inquiète de la production cinématographique actuelle qui mise sur l'exploitation commerciale de la violence et de l'érotisme. L'OCIC, mentionne le communiqué, s'est arrêté à l'étude de ce problème lors d'une réunion à Zurich.

Faits divers

Des voleurs en mal de lumière!

ARTHABASKA (JPA) — Cinq propriétaires de la ville d'Arthabaska ont eu la désagréable surprise de leur vie, en s'apercevant, tôt jeudi matin, que les lampadaires ornant leur demeure avaient disparus.

Le constable Gagnon de la sûreté municipale d'Arthabaska, rapporte que ces vols en série, se sont effectués au cours de la nuit de mercredi à jeudi, et qu'au lendemain une série de plaintes furent déposées face à ces disparitions quelque peu insusitées.

Les secteurs touchés furent ceux du parc Belvédère et de

la rue Campagna. Aussi curieux que cela puisse paraître, un sixième cambriolage s'est effectué un peu plus tard à Victoriaville.

D'après les renseignements obtenus, les voleurs ont emporté du matériel évalué à environ \$600.00, en plus s'avoit causé de sérieux dommages aux propriétés en arrachant les fils conducteurs des lampadaires.

Une enquête est présentement menée par les deux corps de police de Victoriaville et d'Arthabaska, qui, à l'heure actuelle, se perdent en conjectures quant à l'identité probable des brigands.

Nouvelles express

PLESSISVILLE, (GAB)—Les sociétaires inscrits à la Coopérative de l'aréna de Plessisville se verront rembourser de leurs mises de fonds. C'est ce qui a été décidé par le Conseil d'administration. Les fonds sont en fiducie et les chèques de remboursement seront remis aux membres présents à l'assemblée générale spéciale en préparation pour la fin d'avril. Les sociétaires pourront ainsi récupérer immédiatement leur argent, un montant total de quelque \$35,000. Plus de 400 membres font partie de la Coopérative de l'aréna. Le R.P. Denis Prescott, président de la Coopérative de l'aréna, et ses collègues administrateurs proposeront une motion à cet effet lors de l'assemblée générale spéciale de la fin d'avril. Une telle décision est motivée par le fait que la ville de Plessisville, en collaboration avec le Conseil municipal, paroisse de Plessisville, a convenu de prendre la relève pour la réaération du projet.

Les raisons

Le recrutement des membres, le montage d'un volumineux dossier sur le projet, un sondage sur l'opinion de la population sont les principaux domaines où la Coopérative de l'aréna a donné son attention en 1973, durant la première moitié de l'année. Toutefois, un désir manifesté par le Haut commissariat aux sports, aux loisirs et à la jeunesse l'avoit une participation importante des municipalités pour la réalisation du projet a donné lieu à une modification dans les objectifs de la Coopérative de l'aréna il a alors été convenu de poursuivre l'étude du projet par la formation d'un comité composé de délégués de la Ville de Plessisville, de la Corporation municipale de la paroisse de Plessisville et de la Coopérative de l'aréna. D'autres organismes avaient également la liberté de se faire représenter par des délégués à ce comité. Après un examen de la situation, le comité rédigea un rapport dans lequel la municipalisation du projet était recommandée.

La Ville de Plessisville et la Corporation municipale de la paroisse de Plessisville ont reconnu l'importance d'une aréna pour le développement physique et intellectuel de la population locale et de la région après quelques rencontres, décision était prise de prendre la relève de la Coopérative de l'aréna, compte tenu des implications financières pouvant résulter de la réalisation du projet. Les autorités du Québec ont exprimé le désir de voir s'organiser une souscription publique dont le résultat serait la preuve de l'intérêt de la population pour une aréna. Cette souscription se fera le 12 mai et plus de 300 bénévoles ont été recrutés pour la tâche à accomplir.

Les citoyens n'ont aucune raison de partir en peur (Le maire Roux)

ARTHABASKA, (SB) — Le maire d'Arthabaska, M. Pierre Roux, faisant une mise au point sur certains rumeurs qui ont commencé à circuler à Victoriaville et à Arthabaska depuis quelques temps, a déclaré lors d'une conférence de presse donnée à ses bureaux de l'hôtel de ville hier,



Le maire Pierre Roux, que l'on reconnaît au centre de cette photo, donnait une conférence de presse en compagnie du conseiller juridique d'Arthabaska, Me Claude Aubert, à gauche, et du conseiller Ubald Bergeron, sur la question de regroupement municipal hier à l'hôtel de ville d'Arthabaska. (Photo La Tribune, Victoriaville, Serge Beaucher)

que le conseil municipal avait résolu de demander deux études relatives à la fusion partielle ou entière de Victoriaville avec Arthabaska à sa dernière assemblée municipale. Les deux études demandées, à la Commission de police de Québec et au ministère des Affaires municipales du Québec, auront pour but unique d'informer la ville et la population de la ville, et non d'amorcer des processus de fusion, a bien tenu à préciser M. Roux.

Expliquant la teneur des résolutions adoptées par le conseil, le maire du chef lieu du comté a informé que le ministère des Affaires municipales déléguerait des experts pour étudier ou évaluer tous les avantages et les désavantages possibles dans le cas d'une fusion éventuelle de Victoriaville et Arthabaska et que la commission de police mènerait une étude dans le même sens concernant les corps policiers de Victoriaville et Arthabaska.

L'enquête qui sera menée par la Commission de police concernera spécialement le corps d'Arthabaska notamment dans ses structures, mais devra tenir compte de l'étude effectuée récemment pour le corps de Victoriaville. "Lorsque les rapports de ces deux études nous seront communiqués, a poursuivi le maire, nous serons en mesure d'informer complètement et adéquatement la population qui elle, aura le loisir de faire valoir ses points de vue dans une enquête publique; si les gens le demandent, il pourra y avoir votation". Selon les propos de M. Roux, les citoyens n'ont donc aucune raison de "partir en peur" et de croire que leur conseil est en train de les annexer mais ils doivent se rendre compte qu'il existe des avantages très nets à la fusion et que s'ils la refusent, advenant que l'étude du ministère s'avère plus positive que négative, ils auront tôt ou tard à en payer la note. En terminant, le maire Roux, qui donnait cette conférence en compagnie du conseiller juridique de la ville, Me Claude Aubert, et du conseiller Ubald Bergeron, a fait savoir que ce qui a poussé les maires des deux villes à parler de regroupement municipal depuis quelque temps a été le discours sur le budget à Québec où on a informé que les subventions per capita de tout s less mmmmmmm plus de 30,000 de population passaient de \$4 à \$6 et que dans tous les cas de regroupement municipal des subventions de \$3 per capita étaient accordées pour des périodes de cinq ans.

M. Roux a de plus fait valoir que si certains services avaient été fusionnés et allaient l'être (loisirs, évaluation, commissariat industriel et aéroport notamment) c'était pour des raisons de coûts et d'amélioration de services.

Faits divers

Plusieurs vols éclaircis

VICTORIAVILLE (SB)— Le département de la Sûreté de la police municipale de Victoriaville, a réussi, en procédant à l'arrestation et à l'interrogatoire d'un adolescent, à éclaircir plus d'une vingtaine de vols perpétrés à Victoriaville depuis un certain temps. Le jeune individu, qui sera traduit en cour du bien-être social pour répondre à plusieurs accusations, a notamment avoué quatre vols de stéréos cassettes valant \$50 en moyenne, un vol avec violence de \$250, un vol par effraction de l'école Le Manège pour une valeur de \$900, des dommages à la propriété, etc.

Prise en flagrant délit

Arthabaska, une dame dans la cinquantaine de la région a été prise en flagrant délit de vol à l'étalage au marché Bellevue. Quant elle fut prise, la personne en question avait déjà "raflé" cinq items différents d'une valeur de \$4.29. Elle fut emmenée au poste de police d'Arthabaska pour interrogatoire où elle a avoué. Elle devra être traduite devant un juge des sessions de la paix.

Il se sauve en courant

Un individu d'Arthabaska devra sans doute également comparaître en cour des sessions de la paix pour délit de fuite et conduite avec les facultés affaiblies après l'accident dans lequel il fut impliqué tard jeudi soir. Le délit de fuite pour lequel il devra comparaître revêt un cachet assez particulier puisque, contrairement à l'habitude des chauffards, celui-ci ne s'est pas enfui dans son auto après l'accident, mais à pieds et après avoir laissé son véhicule sur les lieux de l'accident, toutes portes déverrouillées. Le conducteur de l'autre véhicule impliqué, M. René Mongeau, de Victoriaville, a bien tenté de le retenir, mais en vain. Le constable Martial Couture et le constable René Thibodeau, de la police municipale d'Arthabaska ont réussi à mettre le grappin sur l'individu dans la même soirée. Les dommages ayant résulté de la collision se sont élevés approximativement à \$650 et possiblement plus.

Chronique judiciaire

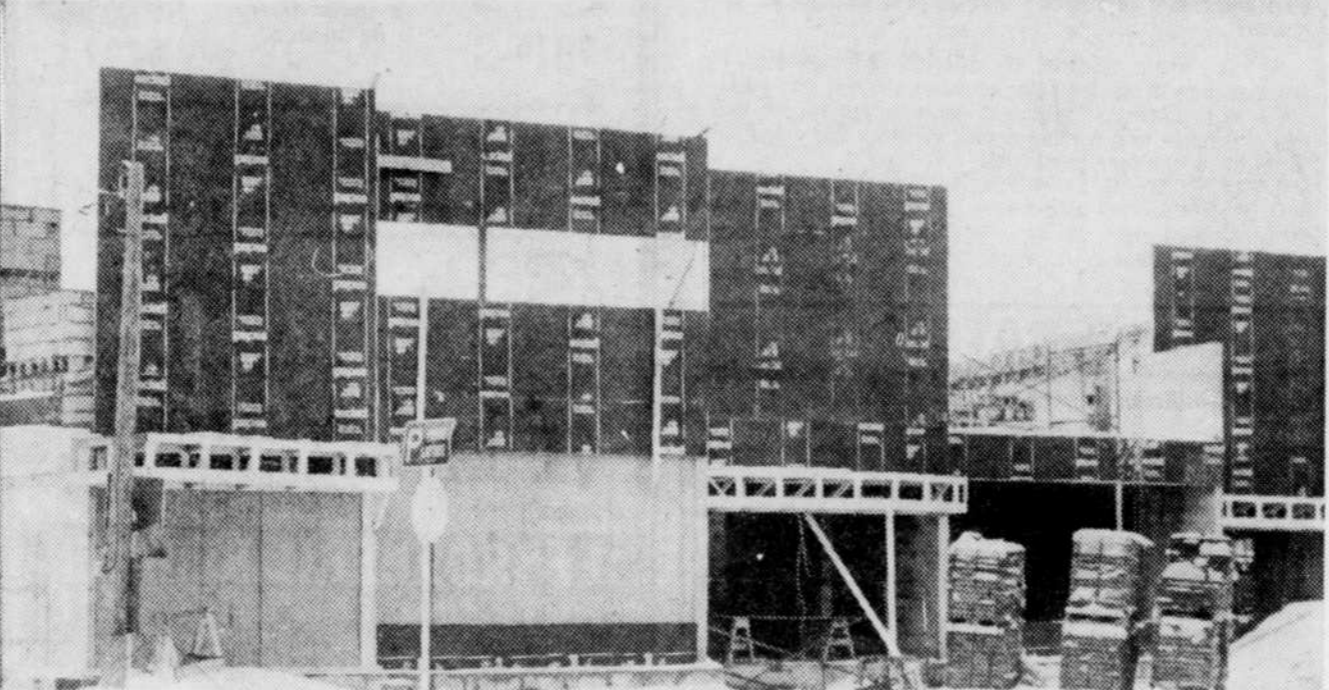
ARTHABASKA, (SB)—Un individu de Plessisville, Roland Rodrigue, a bénéficié d'un sursis d'un an après s'être reconnu coupable de voies de fait simples sur son épouse devant le juge Marc-André Drouin de la cour des sessions de la paix au palais de justice d'Arthabaska.

Camille Poirier et Michel Héon de l'imprimerie Héon et Nadeau de Victoriaville ont reçu leur sentence cette semaine pour avoir imprimé des revues obscènes l'été dernier. Ils ont été gratifiés de \$300 d'amende chacun ou de deux mois de prison. On se souvient qu'ils avaient comparu en session de la paix le 5 février dernier, mais que le juge avait préféré rendre sa sentence plus tard. Héon avait plaidé coupable tandis que Poirier avait été trouvé coupable.

\$50 d'amende en plus d'une probation de deux ans ont été imposés à Marcel Lemay de Theford Mines pour avoir possédé un permis de conduire en blanc, ce qui, au sens de la loi, est considéré comme une fraude. Lemay a plaidé coupable.

Pour Louis Morin de Victoriaville, c'est \$25 d'amende ou huit jours de prison que le juge Drouin a imposé. Morin avait volé une paire de mocassins de \$25 dans un magasin de Victoriaville. Ayant refusé d'avouer sa culpabilité, il fut trouvé coupable.

Trois personnes ont finalement été servies d'amendes de \$75 et \$100 pour avoir conduit un véhicule tout en ayant les facultés affaiblies par l'alcool. Dans les trois cas, une suspension de permis a été imposée.



Cet édifice, dont la construction n'a été entreprise qu'au début de l'hiver, sera bientôt prêt à être occupé. De fait, la plupart de ses locaux seront occupés par une entreprise commerciale alors que quelques-uns pourront être loués. C'est à proximité du stationnement Pierre Laporte que la bâtisse a été érigée. (Photo La Tribune, Victoriaville, Serge Beaucher)

Meuble: journée industrielle

VICTORIAVILLE, (JPA) — Mercredi, le trois avril, l'Association des fabricants de meubles du Québec Inc., en collaboration avec les responsables du Pavillon du meuble, organisait une journée industrielle, dans le cadre des activités de l'exposition de meubles et bois ouvré des étudiants de cette institution à caractère provincial. Par la suite, cette nombreuse délégation était reçue au Pavillon du CEGEP de Victoriaville. Après une visite des kiosques, les industriels ont jeté un coup d'oeil sur les machines et les équipements utilisés pour les enseignements pratiques.

A la fin de cette rencontre, M. Roger Rougnier, président de l'Association des fabricants de meubles du Québec, s'est fait le porte-parole des visiteurs pour remercier chaleureusement les dirigeants des entreprises qui ont facilité la visite des manufactures locales, soit Victoriaville Furniture, Royal Chesterfield et Victoriaville Upholstering.



Cette courbe de la rue Notre-Dame ouest près du rond-point au centre-ville a pris plusieurs automobilistes par surprise et les poteaux que l'on aperçoit à gauche et au centre de la photo ont souvent été la cible de ces automobilistes. La fin de semaine dernière encore... de telle sorte que le conseiller Gaston Dunn a cru bon de proposer qu'une étude soit entreprise sur les possibilités d'enlever les poteaux ou d'amoinrir l'angle de la courbe lors de la dernière réunion régulière du conseil municipal. (Photo La Tribune, Victoriaville, Serge Beaucher)

Invitation ministérielle

VICTORIAVILLE, (SB) — Le solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, a invité la députée fédérale du comté de Lotbinière, M. André Fortin, à faire partie d'un groupe qui sera chargée d'étudier la situation régnante à l'établissement de détention de Millhaven en Ontario. Le député Fortin, dans un communiqué qu'il faisait parvenir aux journalistes de la région à la suite de cette invitation, a informé qu'à titre de membre du comité permanent de la justice il sera sûrement présent lors de cette enquête à laquelle participent également Mlle Flora McDonald, députée, M. Jim Jérôme, député, M. Stuart Leggatt, député et Earl Hastings, sénateur.

M. Fortin qui allègue qu'on reconnaît la sature d'un pays en général par l'application de sa justice et qu'au Canada, "ça laisse à désirer", s'est dit très intéressé de vérifier les installations pénitencières, et notamment celle de Millhaven qui présente des problèmes particuliers, et de voir à l'application de la justice en général dans le pays. Sur le fait qu'il ait été invité avec d'autres députés à faire partie de ce comité spécial, M. Fortin a conclu que cela démontre le rôle important que jouent les députés de l'opposition dans un gouvernement quel qu'il soit.

Il est à souligner que dans la lettre qu'il adressait au député Fortin, lettre qui a été annexée au communiqué remis aux journalistes, le solliciteur général du Canada a assuré M. Fortin qu'il serait libre de parler avec qui il voudrait, de visiter les endroits désirés au pénitencier et de faire des déclarations publiques s'il le désirait.

LES EXPLOSIFS CHRÉTIEEN INC.

DISTRIBUTEUR DES EXPLOSIFS **CIL**

• 9 CAMIONS POUR MIEUX VOUS SERVIR

THETFORD MINES M. André Bourret, rep. 335-2268

VICTORIAVILLE M. Bertrand Chretien 357-8796

Siege social: Sherbrooke, 563-9646 — 9756

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE (GP) — Plus de 10,000 personnes, de la région économique numéro 4 ont jusqu'à présent apporté leur témoignage de sympathie à l'action entreprise par le Comité trivulvain pour la défense de l'écritain russe, Alexandre Soljénitsyne. Ce comité, dirigé par M. Alexis Klimov, s'est donné pour tâche de faire connaître aux dirigeants soviétiques l'indignation ressentie au Canada et au Québec à la suite de l'expulsion de cet écrivain d'Union Soviétique.

Le mouvement prend forme d'une pétition qui a été signée par de nombreuses personnalités régionales. Une rencontre-retour est annoncée pour tous ceux qui ont fait Chantier 74 dans le diocèse de Nicolet pour dimanche le 21 avril, à 29 heures, à la cathédrale de Nicolet. L'abbé Gilbert Lemire invite tous les animateurs et participants à cette mise en commun des expériences et des projets de différents groupes.

Il y a tout juste un an, soit le 6 avril 1973, le grand sujet de discussions à St-Nicéphore était le règlement sur le réseau d'aqueduc et d'égout. Il aura fallu de nombreuses discussions et rencontres des autorités municipales pour que cette difficulté soit aujourd'hui réglée.

L'eau était très haute sur la St-François hier. Des chalets ont été inondés à la Pointe à Allard de St-Nicéphore dès le début de l'après-midi et la route a été fermée aussitôt à la circulation.

Une grande manifestation de l'éducation chrétienne se tiendra à l'école St-Philippe les 19, 20, 21 avril prochain. La Mec, c'est le nom qu'on lui donne, se veut une exposition de ce qui se fait en cathédrale, en pastorale, dans les différents mouvements, dans les activités, dans les camps et dans les écoles.

Yvon Deschamps sera de retour à Drummondville le 29 avril prochain afin d'y présenter son spectacle. On se souviendra qu'il avait déjà donné trois représentations au mois de mars dernier mais devant la demande de la population il semble qu'il se soit décidé à revenir.

Rappelons aussi l'auteur-compositeur et interprète Claude Dubois sera lui au Centre Culturel le 19 avril prochain.

Par contre toujours au Centre Culturel, on présentera le 15 avril prochain la pièce produite par le Théâtre Populaire du Québec, pièce intitulée "Thérèse". Il s'agit d'une initiative du club Kiwanis et des productions Pierre en collaboration avec le poste de radio local.

Les Grands Explorateurs présenteront une autre soirée du genre bien connu le dimanche 21 avril au Centre Culturel de Drummondville. Le film commenté portera sur l'Afghanistan et sera présenté par Jacques Cornet. Il y aura évocation de cette vie à la fois mouvementée et simple d'un pays très peu connu entre l'Occident et l'Orient, de type musulman.

Les 25 et 26 avril, le groupe Sloche se produira aux Galeries Drummond. Il s'agit de 6 musiciens, soit 2 guitaristes, un pianiste, un organiste, un bassiste et un batteur. La présentation comprendra de la musique Pop Antirock et le groupe bénéficiera d'un système de \$35,000.

Une exposition du livre suisse se tiendra au Centre culturel du 26 avril au premier mai, sous le titre de "4 cultures, 4 langues". On y montrera des livres écrits en français, allemand, italien et romanche. L'exposition est organisée par la Commission de Coopération pour le Livre Suisse à l'étranger.

Pour la 7e année consécutive le Club Optimiste organise avec la collaboration de la Régionale St-François, un concours d'art oratoire pour les jeunes de moins de 16 ans. La grande finale aura lieu le 22 avril à 20 heures au Centre Culturel, sous le thème de "Je ne suis qu'un, mais..."

Au moins une dizaine de concurrents, garçons et filles, s'affronteront pour tenter de participer à la finale régionale à l'Action Vale en mai et à la finale provinciale à Chicoutimi en septembre.

\$100 d'amende pour les chiens non immatriculés

DRUMMONDVILLE, (GP) — La Cité de Drummondville, dans un communiqué émis hier, fait savoir que les licences de chiens sont présentement exigibles et qu'elles devront être prises obligatoirement avant le premier mai.

Cette réglementation, qui procède du règlement municipal numéro 790, s'applique également à ceux qui sont propriétaires ou gardiens de chiens dans les limites de la Cité de Drummondville.

Ceux qui ne se conformeront pas à ce règlement sont passibles d'une amende ne dépassant pas \$100 et des frais de cour.

Mars: trois incendies à Drummondville-Sud

DRUMMONDVILLE, (GP) — Dans le rapport mensuel de mars, rendu public hier par la Sûreté de Drummondville-Sud, on peut noter que trois incendies s'y sont produits durant le mois de mars, faisant des dommages de \$15,000.

La rue Cherrier et a réclamé une alerte générale des pompiers. Un incendie est attribuable à une torche à gaz, un autre à une négligence et le troisième s'est produit dans un auto.

Accidents
Durant le même mois 8 accidents se sont produits, n'ayant causés des blessures qu'à une personne. Les dommages matériels sont de l'ordre de \$9,000. Aucun accident mortel ne s'est produit.

Un vol dans un garage

DRUMMONDVILLE, (GP) — Le garage privé de M. Fernand Mailhot de la rue Landreville à Drummondville, a été la cible des malfaiteurs hier. Des cambrioleurs s'y sont introduits et se sont emparés de deux coffres d'outils, valana, selon le propriétaire, environ \$700.

Dès la constatation de l'effraction, la Sûreté de Drummondville a été dépechée sur les lieux et une enquête a été entreprise sous les soins du détective Marcel Bibeau. Aux dernières nouvelles, aucune arrestation n'avait encore été effectuée.

Windsor

WINDSOR (JA) — Le club d'Age d'or de Windsor organise une soirée dansante ce soir à la salle de l'école St-Philippe. Il y aura également démonstration par une troupe de folklore et concours de violonneux... Dimanche après-midi, les 50 ans et plus et l'Association loisirs-danses organisent une partie de sucre à Birchton. Le départ se fera au stationnement de l'église de St-Gabriel à 1 heure demain après-midi.

Lundi, mardi et mercredi, il y aura comptoir de vente d'articles d'artisanat à l'école secondaire Sacré-Coeur, Pavillon Watopkan. Ces différents articles ont été fabriqués par des jeunes du secondaire II, III, IV ou V, en para-scolaire. Ces étudiants invitent la population à venir les rencontrer et les encourager. Il y aura des articles pour tous les goûts: crochet, poinçon, tricot et macramé. Lundi et mardi, l'exposition sera ouverte au public de midi à 4 heures. Mercredi elle sera de 9 heures à 6 heures.

Le 16 avril, il y aura assemblée à la salle paroissiale St-Gabriel en vue de former un exécutif permanent pour l'Age d'or.

Les membres du conseil de ville de Windsor se réuniront lundi soir.

75% des parents se prononcent en faveur d'une option en éducation sexuelle...

DRUMMONDVILLE (MD) — Plus de 1120 parents, soit 75.5% des répondants se sont dit d'accord avec l'éventualité que soit offerte l'option sur l'éducation sexuelle alors que 53.5% soit 794 se sont dit d'avis que les quatre options devraient être offertes en même temps aux étudiants, soit l'enseignement religieux, la culture religieuse, les sciences morales et finalement l'éducation sexuelle.

L'enquête sur les sciences religieuses est une réussite totale (Roger Breton)

Par Michel Dionne
DRUMMONDVILLE — "L'enquête scientifique sur les sciences religieuses, morales et sexuelles est une réussite totale et les résultats peuvent être considérés comme probants" devait en substance déclarer M. Roger Breton, directeur de l'enseignement à la Régionale St-François alors qu'il en dévoilait les résultats et les conclusions aux Commissaires lors d'une soirée d'information publique, qui se tenait jeudi soir à l'école Jeanne-Mance.

Il appert en effet que plus de 23.1 pour cent des parents qui ont été consultés se sont prononcés et ont répondu au questionnaire, soit 1483 questionnaires reçus sur 6400 envoyés ce qui selon différents experts peut-être considéré comme un élément de succès.

Continuant dans ses explications aux commissaires, M. Breton s'efforça de prouver la validité de l'enquête ainsi que sa représentativité précisant que le fait qu'aucun questionnaire n'avait été rejeté démontrait bien que tous les répondants très bien compris le questionnaire et que les explications fournies avaient été claires et satisfaisantes. Ainsi le fait que l'enquête rejoignait tous les parents sans exception, le fait qu'il fut demandé aux parents de répondre pour l'ensemble des secteurs et des niveaux afin de respecter la réalité et la mobilité scolaire, le milieu dans lequel évolue l'enfant, le nombre élevé de répondants, leur répartition équilibrée à tous les niveaux, tout cela concourt à en confirmer la validité et le sérieux.

Répartition équilibrée
Parmi les chiffres quelques-uns sont plus révélateurs ainsi 59.5 pour cent des répondants provenaient d'un milieu urbain alors que 38.9 pour cent d'entre eux provenaient d'un milieu rural. Par contre en ce qui concerne les groupes d'âge, on

aperçoit que 46.1 pour cent des répondants se situent entre 41 ans et 50 ans, 28 pour cent entre 31 ans et 40 ans alors que 21.4 pour cent se situent entre 51 et 60 ans. Pour ce qui est de l'occupation des répondants, encore là, ce serait très représentatif du milieu puisque le plus grand nombre d'entre eux seraient des ouvriers soit 27.6 pour cent, les fermiers étant à 12 pour cent le reste se répartissant dans les divers secteurs d'activités. Une seule exception 19.9 pour cent furent des ménagères... ce qui constitue selon M. Breton la seule erreur du questionnaire mais n'en altère cependant pas la valeur. Finalement, 98.2 pour cent étaient des catholiques et 4 pour cent des non-catholiques. Tout cela fait que les conclusions de l'enquête sont supposées refléter les désirs et les aspirations du milieu puisque l'on considère comme représentatif de ce même milieu la répartition même de l'échantillonnage.

Objetifs
Rappelant les objectifs même de l'enquête, M. Breton insista sur le fait qu'on avait établi et réalisé cette enquête pour connaître les désirs et attentes de la population sur l'offre éventuelle d'options qui déborderaient la catéchèse. Le fait qu'on ait ajouté une question relative à l'éducation sexuelle vient du fait qu'on a voulu profiter de l'occasion pour connaître l'idée des parents sur un besoin qui semblait vouloir se faire sentir.

Finalement les commissaires devaient accepter la validité de l'enquête mais plusieurs d'entre eux montrèrent des réticences et des inquiétudes que les explications de M. Breton n'arriverent pas à calmer. Quelques parents dans la salle devaient eux aussi y aller de commentaires qui démontrent bien que l'enquête n'a pas réglé le problème mais a amorcé une discussion qui ne fait que commencer.

L'avenir du centre récréatif fixé lundi

DRUMMONDVILLE, (MD) — "Dès lundi, on devrait avoir une bonne idée de ce que sera l'avenir du Centre Récréatif St-Jean-Baptiste" de déclarer M. Claude Letendre, président de la Corporation du Centre récemment détruit par les flammes.

En effet, selon M. Letendre, l'évaluation des dégâts devrait être finalisée lundi et l'on devrait dès lors savoir s'il sera possible ou non de réparer à partir des ruines de l'édifice et par le fait même quelles seront les mesures à prendre pour y arriver.

Comme on le sait, suivant la Loi des Fabriques, il est défendu de reconstruire ou de construire de nouveaux édifices mais il est par contre permis d'effectuer des réparations sur les édifices déjà existants, sans que l'on mentionne quoi que ce soit sur l'importance de ces réparations.

Ainsi, à partir du moment où la Corporation sera fixée sur le coût des dites réparations, ils pourront mettre sur pied un projet suite auquel des demandes seront faites au gouvernement. On parle même de lancer une campagne de souscription dans le public, mais il est possible de rien entreprendre avant de savoir même si les structures de l'édifice sont encore bonnes. Au sujet de ce projet, il n'y aurait rien de décidé encore et aucune suggestion n'aurait été apportée cependant qu'un rumeur circule dans les milieux bien informés que l'on songerait à ajouter un second étage à l'édifice augmentant par le fait même les possibilités du centre.

Le CEGEP en exposition

DRUMMONDVILLE (MG) — Jeudi et vendredi dernier se tenait au Cegep Bourchemin de Drummondville l'Expo-Cegep organisée annuellement par les étudiants de cette institution.

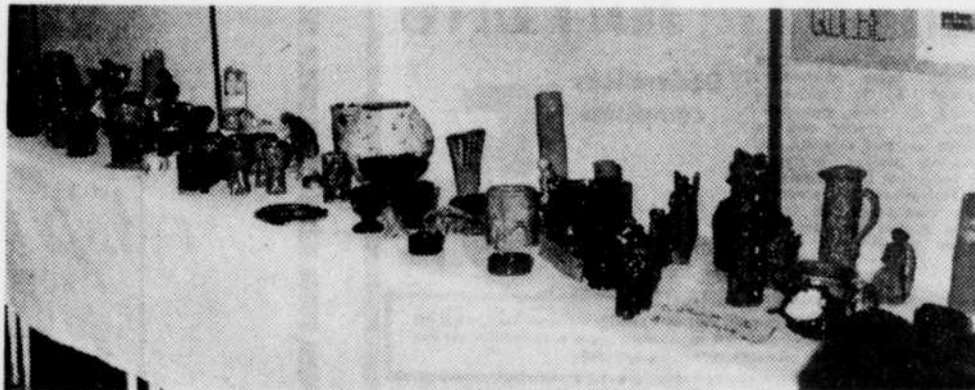
Le lancement officiel fut fait jeudi soir dernier par le directeur du Campus de Drummondville, M. Médéric Grenier. Un cocktail et un buffet froid furent servis lors de l'inauguration qui fut faite en présence de plusieurs personnalités de marque. Parmi ces personnalités on remarquait la présence de M. Lucien Couture, représentant le maire Philippe Bernier, M. Louis Morissette, maire de Drummondville Sud, M. Charles Beaudoin de la Commission scolaire locale et plusieurs autres.

Le contenu de cette exposition était des plus diversifié et chaque kiosque était pensé et réalisé par les étudiants mêmes du Cegep. En principe ces étudiants étaient à la population leurs préférences et leurs aptitudes non seulement au point de vue académique, mais également parascolaire. Le tout a été préparé depuis un certain temps pour être ensuite exposé aux visiteurs. Il nous a été possible de remarquer que chacun y avait mis du sien et que la collaboration de tous avait été nécessaire pour que le tout connaisse du succès.

Kiosques
Au total près de 35 kiosques s'offraient aux yeux du public, ce qui représente la participation de quelque 150 étudiants sur une possibilité de 900. Ces kiosques étaient pour la plupart très bien montés et avaient un contenu des plus intéressants. Un parmi tous qui a retenu l'attention des visiteurs a été celui de la Biologie où deux adeptes de la taxidermie ont "empaillé" un lièvre jeudi soir, et un "Gros-bec" vendredi. Un autre exposé qui a suscité beaucoup d'intérêt a été celui du "Spock Sexophobic Fun Club" où des étudiants en informatique ont fait passer plusieurs tests aux visiteurs qui s'y sont présentés. Parmi ces tests il y en avait un qui déter-

minait le degré d'entente du couple sur le plan sexuel; plusieurs couples en sont restés estomachés. Les visiteurs ont pu également se renseigner sur la vie étudiante dans le Cegep alors qu'un excellent film intitulé "Le Cegep, cet inconnu" nous a été présenté au local de Cinéma. Ce film a été entièrement réalisé par des étudiants du Collège et était d'une qualité surprenante. Une très jolie exposition de peinture et de poterie a été des plus appréciée par la population qui a bien répondu au slogan "Cegep... portes ouvertes".

Nul doute que les visiteurs ont hautement apprécié cette exposition et il reste à souhaiter que le tout se réalise de nouveau l'an prochain, mais sur une plus longue échelle.



Lors de l'Expo-Cegep qui s'est déroulé jeudi et vendredi derniers au Cegep Bourchemin de Drummondville, on a pu admirer de nombreuses oeuvres d'art qui furent réalisées par les étudiants. (Photo La Tribune, par Mario Goupil)



Le tirage de la mini-loto

Le tirage de la Mini-Loto et de l'Inter-Loto a été effectué hier à la Légion Canadienne de Drummondville. Sur cette photo on remarquera M. Maurice Custeau, président des Loteries et Courses du Québec, Mme Victor Beaupré du Chemin Hemmings de Drummondville qui s'est mérité un prix de \$100 lors de ce tirage et M. Gilles Boisclair de Drummondville qui était l'invité d'honneur de Loto-Québec et qui a choisi au hasard le numéro gagnant de la Mini-Loto.

(Photo La Tribune, par Mario Goupil)

Divers choix sont offerts

DRUMMONDVILLE, (MD) — Les membres des Services de l'Enseignement, du Comité de Gestion et du Comité Exécutif du conseil des Commissaires acceptent la validité quantitative et qualitative de l'enquête ainsi que la représentativité de ceux qui y ont fait les recommandations suivantes, en ce qui concerne les options qui pourraient être éventuellement offertes au programme institutionnel 1974-75.

Ainsi pour le secondaire I, on recommande le statut quo, soit l'enseignement religieux catholique donné actuellement. Pour le secondaire II régulier, on offrirait les deux options suivantes, soit l'enseignement religieux catholique et le cours de sciences morales. Au secondaire III régulier, on offrirait l'enseignement religieux, le cours de sciences morales, et possiblement le cours de culture religieuse. Au secondaire IV, les trois options seraient certainement offertes alors que pour le secondaire V on ajouterait aux trois options précitées l'option concernant l'éducation sexuelle.

Pour ce qui est de l'enseignement professionnel, on tient compte du fait que c'est là un cours terminal et que plusieurs étudiants se retrouvent sur le marché du travail après le secondaire IV ou le secondaire V. Aussi au secondaire III professionnel court on propose l'enseignement religieux catholique et les sciences morales, au secondaire IV professionnel court on ajouterait aux deux cours déjà offerts un cours d'éducation sexuelle. Pour ce qui est de l'enseignement professionnel long, on donnerait l'enseignement religieux catholique et les sciences morales et possiblement l'éducation sexuelle, alors qu'au secondaire V professionnel on offrirait les deux options suivantes, soit l'enseignement religieux catholique et le cours de sciences morales. Au secondaire III régulier, on offrirait l'enseignement religieux, le cours de sciences morales, et possiblement le cours de culture religieuse. Au secondaire IV, les trois options seraient certainement offertes alors que pour le secondaire V on ajouterait aux trois options précitées l'option concernant l'éducation sexuelle.

Pour ce qui est de l'enseignement professionnel, on tient compte du fait que c'est là un cours terminal et que plusieurs étudiants se retrouvent sur le marché du travail après le secondaire IV ou le secondaire V. Aussi au secondaire III professionnel court on propose l'enseignement religieux catholique et les sciences morales, au secondaire IV professionnel court on ajouterait aux deux cours déjà offerts un cours d'éducation sexuelle. Pour ce qui est de l'enseignement professionnel long, on donnerait l'enseignement religieux catholique et les sciences morales et possiblement l'éducation sexuelle, alors qu'au secondaire V professionnel on offrirait les deux options suivantes, soit l'enseignement religieux catholique et le cours de sciences morales. Au secondaire III régulier, on offrirait l'enseignement religieux, le cours de sciences morales, et possiblement le cours de culture religieuse. Au secondaire IV, les trois options seraient certainement offertes alors que pour le secondaire V on ajouterait aux trois options précitées l'option concernant l'éducation sexuelle.

Mme Maurice Boutet candidate

DRUMMONDVILLE, (GP) — Mme Maurice Boutet a été présentée par le Club de l'Age d'Or de Drummondville. Native de St-Norbert et mère de sept enfants, Mme Boutet demeure dans notre ville depuis une quarantaine d'années.

En 1967, après avoir travaillé longtemps un rêve, elle fondait, avec l'aide de plusieurs personnalités locales, le Club de l'Age d'Or, car il n'avait rien alors pour les gens du troisième âge.

Ce club compte maintenant plus de 700 membres et possède son propre local, spacieux et invitant, sur la rue St-Marcel, dans l'ancien édifice de la CSN. Mme Boutet a mis un acharnement peu ordinaire, grâce à l'aide de nombreux bénévoles, pour mettre au point cette réalisation, qui fait corps avec les réalisations des Services Récréatifs et communautaires de Drummondville.

RE-OUVERTURE
de la
PÂTISSERIE DRUMMOND
au 333, rue Heriot
sous une nouvelle administration
CHARCUTERIE et FROMAGE
Café VAN HOUTTE — GATEAUX — BUFFET

NOUVEAU MAGASIN
DENIS LAUZON
MEUBLES USAGÉS
ACHAT - VENTE
SPÉCIALITÉ:
MÉNAGE AU COMPLET
260 rue ST-JEAN
472-4344
DRUMMONDVILLE